



Audika Kids
Le nouveau département enfant d'Audika

Les troubles de l'audition chez l'enfant

Suivre chaque enfant
dans sa communication

- ○ ● **Le dépistage des troubles de l'audition chez l'enfant a fait d'importants progrès ces dernières années. En tout état de cause, la qualité de l'audition des jeunes enfants doit faire l'objet d'une attention particulière. Elle détermine en effet en grande partie leur processus d'apprentissage et leur épanouissement. C'est pourquoi dès 2004, Audika a créé Audikakids.**

○ **Des origines diverses mieux identifiées**

Le vote, fin 2010, de la loi visant à généraliser le dépistage précoce des troubles de l'audition chez les nouveau-nés devrait permettre la détection systématique des affections les plus graves telle la surdité et de la prendre en compte précocement. Il est même aujourd'hui possible de détecter la surdité avant la naissance. Ces troubles de l'audition chez l'enfant ont des origines diverses, de nature génétique ou liées à des maladies contractées par la mère durant la grossesse ou par l'enfant après sa naissance.

Pratiquer un dépistage précoce est une démarche fondamentale pour l'épanouissement de l'enfant. Une surdité diagnostiquée tardivement est longue à rééduquer. C'est d'ailleurs le plus lourd handicap sensoriel. Il retentit sur l'apprentissage et la compréhension du langage et peut conduire à un isolement psychologique, voire à un retard ou un échec scolaire de l'enfant. Selon le comité d'organisation de la journée nationale de l'audition, dont l'objectif est de sensibiliser le public le plus large aux problèmes de malaudition, 30 000 à 50 000 enfants et adolescents présentent des altérations sévères ou profondes de l'appareil auditif ;
1 sur 1 000 devient sourd avant 18 mois ;
2 sur 1 000 deviennent sourds avant 14 ans.

○ **Le diagnostic en liaison étroite avec un spécialiste**

Un diagnostic de malaudition posé sur ses enfants est toujours douloureusement vécu. Pour les parents, c'est tout un monde qui est bousculé, des certitudes qui vacillent et de nombreuses questions - légitimes - qui sont posées. Les pédiatres et les ORL, les spécialistes en audiologie infantile sont à même de diagnostiquer cette surdité. Un bilan orthophonique est donc indispensable pour évaluer le retentissement de la surdité sur la parole, le langage oral et les capacités d'apprentissage.

Une fois ce diagnostic posé, les audioprothésistes d'Audika commencent le programme d'appareillage et d'accompagnement, en parallèle de la prise en charge orthophonique et pédagogique de l'enfant. Pour cela Audika a créé un département spécifique, AudikaKids, permettant d'apporter une réponse adaptée aux besoins des enfants. Dédramatiser, comprendre, conseiller et aider les parents, donner aux enfants malentendants une meilleure chance de vivre et d'apprendre comme tout le monde : tel est l'objectif d'AudikaKids.

○ De nombreuses solutions dédiées aux enfants

Selon le type de surdité, des solutions existent dont certaines relèvent d'un appareillage auditif. Les surdités de transmission sont pour la plupart réversibles par un traitement médical et/ou chirurgical. Des solutions d'aides auditives peuvent pallier des surdités de perception (oreille interne) tandis qu'une implantation cochléaire sera nécessaire pour traiter les surdités les plus importantes. Pour accompagner la mise en œuvre de ces solutions, Audika a développé un protocole spécifique d'appareillage de l'enfant qui respecte complètement le rythme qui lui est propre tout en associant ses parents. Audika a également fait le choix des compétences en ne faisant appel qu'à des audioprothésistes spécifiquement formés à l'appareillage de l'enfant et en s'entourant des plus éminents spécialistes en la matière. L'intégration en 2003 au sein de son réseau des centres de Bernard Azéma (L'Aide Auditive), l'un des plus grands experts français de l'audition de l'enfant, s'est inscrit dans cette démarche. Aujourd'hui, le réseau Audikakids est constitué d'une vingtaine de centres en France dont deux à Paris.

Audikakids, un protocole rigoureux et un univers rassurant

Pour que l'enfant se sente en confiance dans cet univers paramédical, le protocole Audikakids prévoit que tout le processus d'appareillage, de tests et de contrôle se déroule systématiquement en présence des parents. Les audioprothésistes veillent à expliquer aux enfants le fonctionnement et le rôle des aides auditives.

Pour familiariser les plus jeunes avec l'objet, une aide auditive factice est fournie aux parents pour en parler avec leur enfant et le reste de la famille. Les aides auditives réelles ne sont remises aux parents qu'après quatre ou cinq rendez-vous. Viennent ensuite les périodes d'adaptation et de découverte des bruits et des sons. Il s'agit alors de laisser l'enfant réagir à son rythme, sans le brusquer, en évitant de le « tester » trop souvent. Des contrôles réguliers trois à quatre fois par an sont indispensables. Le suivi de l'enfant est assuré par une équipe pluridisciplinaire.

L'orthophoniste y joue un rôle essentiel car il entraîne l'enfant à entendre les sons puis à les reconnaître, à écouter la voix, son rythme, sa mélodie, son intensité ; à écouter la parole, les mots, les syllabes ; à les reproduire, à jouer avec, à leur donner du sens et enfin à parler.

